



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## fruits et légumes

Question écrite n° 73914

### Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la crise de la filière fruits et légumes. Les producteurs ayant en effet beaucoup de mal, face à la concurrence étrangère, à commercialiser leur production sur le territoire français, il serait souhaitable que les pouvoirs publics soutiennent la filière, notamment par la mise en place d'une campagne de sensibilisation auprès des plus jeunes. Ainsi, les cantines des établissements scolaires pourraient proposer quotidiennement à chaque enfant au moins un fruit ou un légume frais par repas, ce qui, d'une part, serait positif sur le plan diététique, et, d'autre part, sur le plan économique, permettrait à nos producteurs de fruits et légumes d'accéder à de nouveaux marchés. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire part de son opinion sur ce sujet.

### Texte de la réponse

L'importance des fruits et légumes dans le cadre d'une alimentation variée et équilibrée est très largement reconnue par les nutritionnistes et le monde scientifique, ainsi que l'illustre le programme national nutrition santé qui recommande la consommation d'« au moins cinq fruits et légumes par jour ». Force est cependant de constater que la consommation de fruits et légumes est encore insuffisante par rapport à l'objectif santé, notamment chez les enfants. C'est pourquoi, un programme d'actions est engagé avec la filière des fruits et légumes et ses partenaires, pour favoriser la mise sur le marché de produits de qualité, pratiques à consommer et sur des lieux faciles d'accès pour le consommateur. Dans ce cadre, le ministère de l'agriculture est particulièrement attaché à la distribution de fruits et légumes dans les écoles, associée à une éducation alimentaire comportant un apprentissage des repères nutritionnels et du goût, une connaissance des aliments et de leur mode de production et de transformation. Les établissements d'enseignement ont toute leur place dans cette approche pédagogique de l'alimentation. Ainsi, il a été demandé aux 879 établissements d'enseignement agricole, qui accueillent environ 175 000 élèves, de mettre en oeuvre des actions concrètes pour favoriser les plats à base de fruits et légumes dans les cantines. En outre le ministère de l'agriculture, via l'Office national interprofessionnel des fruits des légumes et de l'horticulture (ONIFLHOR), participe au développement d'actions de promotion des fruits et légumes conduites par INTERFEL, l'interprofession des fruits et légumes frais, dans les cantines des établissements scolaires de l'enseignement général. Une action vise à sensibiliser les enfants de six à dix ans aux fruits et légumes et à inciter les chefs de restaurants scolaires à proposer des fruits et légumes dans les menus. Cette démarche passe par la réalisation d'un kit d'animation pour 4 000 restaurants. Le matériel est diffusé via les grossistes et certaines entreprises de restauration. Une autre action est menée sur la pomme, 2 000 kits d'animation de restaurants scolaires ont été distribués. Chaque kit est conçu pour 120 enfants, ce qui permet de toucher environ 240 000 enfants de six à dix ans. Le budget de ces actions pour les campagnes de 2003 à 2006 s'élève à 420 000EUR dont une participation de 84 000 euros de l'État via l'ONIFLHOR.

### Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription** : Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 73914

**Rubrique** : Agriculture

**Ministère interrogé** : agriculture et pêche

**Ministère attributaire** : agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 20 septembre 2005, page 8620

**Réponse publiée le** : 27 décembre 2005, page 12025